

Lettre d'info RH aux personnels



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 02 / septembre 2021



Éditorial

La publication d'une nouvelle lettre d'information RH de l'académie de Strasbourg en cette rentrée 2021 est l'occasion de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une bonne rentrée et une bonne année scolaire. La crise sanitaire, avec laquelle nous avons appris à vivre et à travailler, ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : nous sommes au service des enfants et des jeunes de notre académie. C'est par notre action quotidienne que nous contribuons, tous ensemble et chacun dans sa mission, aux objectifs qui président à notre action collective, à savoir la réduction des inégalités et l'élévation du niveau de qualification.

Certains d'entre vous prennent leurs fonctions dans l'académie de Strasbourg, je vous souhaite la bienvenue et espère que vous trouverez un environnement propice à l'exercice de votre métier et au développement professionnel. Vous intégrez une institution qui participe pleinement aux engagements du Grenelle de l'éducation à travers le déploiement de sa feuille de route RH au cours de l'année scolaire 2021-2022 : modernisation, proximité et prise en considération accrue des femmes et des hommes qui incarnent au quotidien le service public d'éducation.

Élisabeth Laporte
Rectrice de l'académie de Strasbourg

À la une

Publications de rentrée

En cette rentrée scolaire, l'académie de Strasbourg met à disposition de ses personnels de nombreuses ressources : dossier de presse de rentrée, livret d'accueil, chiffres clés, organigrammes rénovés conformément aux engagements de la feuille de route RH. Ces documents faciliteront l'intégration des nouveaux personnels et le partage d'une culture professionnelle commune à tous.

- ➔ [Consulter le dossier de presse de rentrée](#)
- ➔ [Consulter le livret d'accueil 2021-2022](#)
- ➔ [Consulter les chiffres clés 2021-2022](#)
- ➔ [Consulter les organigrammes de l'académie](#)



Services Publics +

Services Publics + est le programme d'amélioration continue des administrations publiques, centré sur l'expérience usagers, pour des services publics toujours + proches, + simples et + efficaces. L'académie de Strasbourg s'engage dans ce programme pour répondre aux attentes des usagers à travers 9 nouveaux engagements.

Ces 9 engagements sont d'ores et déjà affichés au rectorat, dans les DSDEN et sur le site de l'académie de Strasbourg, de manière visible et permanente, en vue de la journée des services publics qui aura lieu après la rentrée.

➔ [En savoir plus](#)

SERVICES PUBLICS+

NOUS NOUS ENGAGEONS POUR AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

CONNECTEZ-VOUS À SERVICE-PUBLIC.FR

+ PROCHES

- 1 Dans le respect mutuel, vous êtes accueillis avec courtoisie et bienveillance, et dans les conditions prévues par la loi vous avez le droit à l'erreur.
- 2 Nous sommes joignables par téléphone ou sur place et nous facilitons vos démarches en ligne.
- 3 Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à votre situation personnelle.

+ EFFICACES

- 1 Nous vous orientons vers la personne compétente pour traiter votre demande.
- 2 Vous recevez une réponse à vos demandes dans les délais annoncés et vous êtes informés sur l'avancement de votre dossier.
- 3 Vous avez accès à nos résultats de qualité de service.

+ SIMPLES

- 1 Vos avis sont pris en compte pour améliorer et simplifier nos démarches.
- 2 Nous développons en permanence nos compétences et nous améliorons en continu.
- 3 Nous sommes éco-responsables.

Processus de labellisation égalité professionnelle femmes-hommes et diversité

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ont conjointement initié un processus de double labellisation « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité ». Ces labels sont délivrés par l'association française de normalisation (AFNOR) après une phase d'audit attendue pour la fin de l'année 2021.

Engagée aux côtés de l'administration centrale et de deux autres académies pilotes, l'académie de Strasbourg travaille activement

à la déclinaison locale du plan national d'action 2021/2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce processus mettra notamment en valeurs plusieurs actions déjà mises en œuvre :

- Une cellule d'écoute
- Une politique handicap volontariste
- Une politique de détection des talents
- Des partenariats avec des associations pour intervenir dans les établissements scolaires

➔ [En savoir plus](#)

➔ [Consulter le plan national d'action 2021/2023](#)

Point d'accueil et d'écoute (PAE)

Déployé dans le cadre de la démarche de labellisation égalité professionnelle, le point d'accueil et d'écoute (PAE) est un dispositif permettant aux personnels d'évoquer tout problème ayant trait à l'exercice de leur activité professionnelle, dans le strict respect de la confidentialité et de la neutralité.

Il permet également de recevoir et de traiter tout signalement intervenant dans le cadre professionnel relatif à une situation de discrimination, de harcèlement à caractère moral ou sexuel, de violence sexiste et sexuelle. Toute personne, victime ou témoin de tels agissements, peut prendre contact avec le PAE.

➔ pae@ac-strasbourg.fr

➔ [En savoir plus](#)

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Témoignage ou victime de discrimination, de harcèlement à caractère moral ou sexuel, de violence sexiste ou sexuelle ? Difficultés dans le cadre de vos activités professionnelles ?

Le point d'accueil et d'écoute

Confidentialité
Neutralité

Un espace d'écoute et d'information sur vos droits et démarches à effectuer

lundi 11h-13h 06 83 99 16 93
mardi 16h-18h 06 83 99 17 41
mercredi, jeudi et vendredi 9h-13h
et 14h-16h30 03 89 23 96 99 / 06 83 99 17 44
pae@ac-strasbourg.fr

www.ac-strasbourg.fr/pointdecoute-accompagnement/pointdecoute-et-ecoute

Actualité administrative

Requalification et revalorisation de certaines filières

Dans le cadre des chantiers de transformation RH impulsés par le Grenelle de l'éducation, un plan de requalification de la filière administrative de l'éducation nationale est engagé sur la période 2021-2026. L'objectif est de développer les compétences des personnels en poste, mais aussi de favoriser le développement de compétences nouvelles, au service notamment de la gestion des ressources humaines de proximité, de la modernisation de la gestion financière et des missions régaliennes, du développement de la formation et d'un accompagnement individualisé des agents. Ce plan contient ainsi un volet important de transformation d'emplois de catégorie C en B et de catégorie B en A, dont la première tranche a été réalisée dès 2021.

Ainsi, le 1^{er} septembre 2021, 28 emplois administratifs de catégorie C ont été requalifiés en catégorie B, au sein des services académiques ou des établissements.

Les engagements du Grenelle de l'éducation et les travaux de l'agenda social se traduisent également par un réexamen du régime indemnitaire des personnels ITRF (tous corps), des personnels infirmiers de l'éducation nationale, des médecins et médecins conseillers techniques de l'éducation nationale, ainsi que des personnels administratifs (tous corps). La mise en œuvre effective de cette mesure devrait être effective en paye de décembre 2021, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2021. Les personnels concernés en seront informés individuellement.

Allongement de la durée du congé de paternité

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la durée du congé de paternité et d'accueil de l'enfant est passée de 11 jours calendaires consécutifs à 25 jours fractionnables pour une naissance simple et de 18 à 32 jours en cas de naissances multiples.

Décomposé en deux périodes, le congé doit être pris dans un délai de six mois suivant la naissance de l'enfant. Il est applicable pour les enfants nés à partir du 1^{er} juillet 2021 ou nés avant mais dont la naissance était supposée intervenir à partir de cette date. L'agent qui souhaite en bénéficier doit prévenir l'employeur de la date prévisionnelle de l'accouchement au moins un mois avant celle-ci.

Pour en savoir plus, prenez contact avec votre gestionnaire de carrière.

Brèves RH

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, les missions liées aux politiques d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement civique ont rejoint le ministère chargé de l'éducation nationale au 1^{er} janvier 2021. Chaque DSDEN intègre désormais un **service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports** (SDJES).

➔ [Voir l'organigramme des DSDEN](#)

La **déléguée à la protection des données** est chargée de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données (aussi connu sous le sigle RGPD) sur l'ensemble des traitements mis en œuvre dans l'académie. Elle conseille et accompagne les personnels pour toute question relative à la protection des données : demande d'exercice de droit, conformité des traitements. Des actions de sensibilisation aux principes clés de la protection des données ont été menées récemment auprès des acteurs RH de l'académie, et se poursuivront à partir de la rentrée.

Contact : dpd@ac-strasbourg.fr

La **mission handicap de l'académie de Strasbourg** propose un accompagnement personnalisé et transversal aux personnels en situation de handicap ou d'inaptitude. Elle met en œuvre les dispositifs de compensation préconisés par les médecins dans le champ du maintien dans l'emploi, organise une cam-

page annuelle de recrutement spécifiquement dédiée aux personnes handicapées, renseigne et oriente toute personne, quel que soit son statut, concernée par une problématique de santé dans l'exercice de ses fonctions.

Contact :

correspondant-handicap@ac-strasbourg.fr

➔ [En savoir plus](#)

➔ [Pour aller plus loin](#)

La plateforme **ProxiRH**, accessible 24h/24 et 7j/7 depuis le portail Arena, permet à tout personnel de l'académie d'adresser une demande écrite au service RH de proximité ou de prendre rendez-vous directement en ligne. Cette démarche s'effectue en toute confidentialité avec la garantie d'une prise de contact et d'une réponse dans un délai maîtrisé. Plusieurs centaines de personnels ont fait confiance à ce service depuis son lancement en octobre 2020.

➔ [En savoir plus](#)

L'académie de Strasbourg est désormais présente sur le réseau social professionnel **LinkedIn**. Pensez à suivre son activité et ses publications : informations, ressources, offres d'emploi...

➔ [Accéder à la page LinkedIn de l'académie](#)

